



**Province de Québec**  
**Demande de Dérogation mineure**  
**Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**

Date Reçue \_\_\_\_\_ Date Expédiée MRC \_\_\_\_\_ No Permis \_\_\_\_\_

**1- Identification requérant-e**

Nom Linda Newbury et autres \_\_\_\_\_ Tél. : (Rés.) 418-898-2208

Adresse 2761, rue Père-Daniel, Trois-Rivières Tél. : (Trav.) \_\_\_\_\_

Référence cadastrale : (lot) 60-5/61-4 Référence zonage : A-16

Terrain- /Façade : 68,58 m /Profondeur : 712,89 m /Superficie : 6,860 hectares

**2- Nature de la demande :**

**2.1 Identification de l'immeuble :**

Adresse : 6101, chemin de l'Île Bâtiment principal :  Bâtiment secondaire : \_\_\_\_\_

**2.2 Quelle (s) est (sont) la (les) disposition (s) du règlement d'urbanisme que ne peut (peuvent) respecter votre demande de permis ?**

Le bâtiment situé dans la marge de recul avant. Il est impossible de respecter l'article 5.7.3 al.1.

**2.3 Quelle est la nature de la dérogation demandée**

Permettre la construction d'un patio sur la face est en remplacement du balcon existant sur la face sud.

**2.4 Pour quelle (s) raison (s) ne pouvez-vous pas vous conformer aux dispositions règlementaires existantes**

Il est impossible de faire les modifications voulues dans le cadre des dispositions règlementaires existantes. Le bâtiment dans sa totalité est dans la marge de recul avant. Les modifications demandées n'augmenteront pas le niveau de dérogation du bâtiment. Il aura même pour effet d'augmenter la marge de recul avant du bâtiment.

**3- Déclaration**

Je, Linda Newbury, déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que je me conformerai aux dispositions des règlements et des lois s'y rapportant. Je m'engage à aviser l'inspecteur en bâtiments de tout changement qui pourrait survenir à la suite de la délivrance de ce certificat d'autorisation.

Date 18 juin 2010 Signature requérant-e : \_\_\_\_\_

**Coût du permis : 100 \$**

Documents et plans joints à la demande : inclus

**4- Dessin de l'implantation**